

**Association « A Pincés et à Vélo »**

**Maison de la Nature et de l'Environnement**

**3 Côte des Chapeliers**

**26100 Romans sur Isère**

### **Compte-rendu de l'AG Extraordinaire du 14 Novembre 2012**

Ordre du jour : Révision des statuts de l'association  
Elaboration d'un règlement intérieur  
Election d'un (e) nouveau (elle) secrétaire

La réunion commence à 20h30 par la présentation des adhérents présents : Joël Sarraillon, Christian Bateau, Roland Rousseau, Jean-Marie Rannou, Monique Servien, René Gérard, Bernadette Borel, Elizabeth Oriol, Jean-Marie Chosson, Eddy Techer, Jacqueline Rousseau, Sylvain Riolo, Christian Léticé, Manon de Tonac, Véronique Hadjadj, Marianne Gouyet, Andréas Woraczek.

Mise à jour de quelques cartes d'adhérents.

Joël Sarraillon est nommé Président de séance.  
Elizabeth Oriol est nommée secrétaire de séance.

#### **1 – Révision des statuts**

Les statuts déposés à la préfecture datent de la création de l'association et doivent être mis à jour compte tenu de l'évolution de l'association. Le but est de trouver une formulation de ces statuts qui donne un cadre à l'association sans pour autant bloquer toute évolution ou modification qui nécessiterait à chaque fois la convocation d'une assemblée générale extraordinaire.

Le texte des anciens statuts est distribué, ainsi que le projet des nouveaux statuts.

Chaque article est lu et discuté.

L'association est domiciliée à la MNE et son adresse postale est à la MNE, 3 Côte des Chapeliers.

On ne reprendra pas ici le détail des modifications, puisque ces nouveaux statuts seront mis sur le site de l'association.

L'article 12 doit être mentionné car il introduit une chose nouvelle : la création d'un règlement intérieur qui précisera les points particuliers et évolutifs non décrits dans les statuts.

Vote sur les modifications des statuts: pas d'abstention, ni de vote contre; il est donc adopté.

## **2 – Règlement Intérieur**

Le projet de règlement intérieur, dont un avant-projet a été préparé par Christian Bareau et Joël Sarraillon, comporte actuellement 13 articles définissant le CA, le bureau, les différentes activités et leur référent. Ce règlement intérieur sera établi par le conseil d'administration et il devra être approuvé lors de la prochaine assemblée générale. (Octobre 2013)

L'élaboration de ce règlement sera à l'ordre du jour des prochaines réunions mensuelles.

## **3 - Election du secrétaire**

Annie Trompette ayant donné sa démission, E. Oriol se propose pour la remplacer. Sa candidature est acceptée .

Joël Sarraillon se présente comme vice-secrétaire pour prendre en charge la communication externe de l'association.

Rappel de la composition du Bureau :

Président : Christian Bareau

Trésorier : Roland Rousseau

Secrétaires : Elizabeth Oriol et Joël Sarraillon

Rappel de la composition du CA :

Joël, Roland, Christian, Jim, Monique, Elizabeth, Manon, Véronique, Bernadette, Eddy

La séance est levée vers 23 heures.